



Montréal, le 1^{er} novembre 2011,

Chers parents,

Le contexte politique actuel nous pousse à entreprendre, dès le 10 novembre prochain, des moyens de pression auprès du gouvernement du Québec. Nous comprenons fort bien que le contexte est difficile pour vous tous. Nous tenons donc à vous demander votre appui, puisqu'il en va de l'intérêt de vos enfants. À cet effet, nous avons mis en ligne, sur le site Internet de l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ), la revue de presse des interventions de notre président, M. Sylvain Lévesque. Les garderies privées subventionnées vivent avec des subventions insuffisantes pour répondre à leurs frais d'exploitation, et principalement, pour donner un salaire décent aux éducatrices. Depuis trop d'années déjà, les ressources financières des garderies sont insuffisantes pour dispenser à vos tout-petits des services ludoéducatifs de qualité qui répondent aux exigences et aux valeurs de la direction. Cette situation est inacceptable dans le contexte où nous avons exactement les mêmes règles et obligations à respecter que les CPE. Nos enfants, nos parents et nos éducatrices ne sont pas des citoyens de 2^e classe ! Nous refusons de niveler la qualité de nos services par le bas, comme nous force à le faire, la ministre James.

Depuis plusieurs années, le gouvernement reconnaît le sous-financement des garderies privées subventionnées sans toutefois agir concrètement pour l'éliminer. Nous vous rappelons qu'un poupon reçoit 6,90 \$ de plus par jour en CPE qu'en garderie privée, qu'un enfant de 18 mois et plus, ainsi qu'un enfant à besoins particuliers touchent 3,30 \$ de plus en CPE qu'en garderies privées, et ce, uniquement pour les frais de garde et d'éducation, servant à donner des services directs aux enfants (salaires du personnel éducateur, nourriture, matériel éducatif, etc.). Ces écarts, jumelés à d'autres subventions directes, à l'exemption de taxes municipales ainsi qu'au remboursement de 50 % de la TPS et de la TVQ, totalisent un manque à gagner de 200 000 \$ pour une garderie privée subventionnée de 80 places, dont 10 poupons. Ce même gouvernement qui prône, avec tambours et trompettes l'équité salariale entre les femmes et les hommes, traite de façon inéquitable un groupe d'enfants, de parents et de travailleuses d'un même réseau. Pourtant, vous ne payez pas moins d'impôts comme contribuable que celui dont les enfants fréquentent un CPE. Dans la mesure où nous étions 4 000 à marcher dans la rue, le 15 octobre dernier, et que la ministre n'a pas daigné entrer en contact avec nous pour revoir notre financement, nous n'avons d'autres choix que de recourir à des moyens de pression beaucoup plus draconiens. Par ses déclarations et son attitude belliqueuses contre notre réseau, la ministre James prend nos garderies en otage et devra subir les conséquences de son attitude cavalière. Nous jouons le tout pour le tout et nous nous battons jusqu'à ce que justice soit faite.

Afin d'assurer la qualité de nos services aux enfants et à leurs familles, de bonnes conditions de travail à long terme aux éducatrices et la pérennité de notre système de garde et d'éducation à l'enfance, nous devons agir. Aux grands maux, les grands moyens ! Dans toute l'histoire des garderies privées québécoises, jamais au grand jamais, nous n'avons réduit nos heures de service ou fermé nos établissements. Nous espérons que la ministre entendra raison et qu'elle agira de façon responsable dans l'intérêt premier des enfants et des parents du Québec.

L'opinion semble être de plus en plus en notre faveur, car tout le réseau, y compris les éducatrices des CPE, décrie le comportement vindicatif de madame James. Les garderies privées revoient maintenant leurs plans de match, donnant suite à la déclaration de la ministre qui compte réduire nos subventions si nous mettons notre plan d'action en marche. Les parents du Québec n'auront qu'à s'en prendre à la ministre pour son irresponsabilité et son incapacité à gérer positivement la situation. Dans cette nouvelle conjoncture, les garderies modifieront leur calendrier annuel des 13 journées de fermeture pour remplacer quelques journées de vacances par des journées pédagogiques de fermeture, dont une première, le 10 novembre 2011. Tous les parents seront avisés préalablement des fermetures à venir. Il y en aura trois au total d'ici la fin de l'année. Nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout tout en demeurant ouverts à négocier avec la ministre, à condition, bien entendu, d'établir des objectifs et des échéanciers clairs. Nous vous remercions de votre collaboration puisqu'en fin de compte, nous travaillons pour le mieux-être de vos enfants.

Nous vous invitons à appeler votre député provincial à son bureau de comté pour vous plaindre de l'attitude de la ministre et lui préciser que vous n'êtes pas des citoyens de deuxième classe.

Un grand merci !

Association des garderies privées du Québec